

Tél: 03 21 99 90 60 Fax: 03 21 99 90 64

VILLE DE RINXENT

CENTRE DE LOISIRS INSCRIPTION FAMILLE

Le Conseil Municipal lors de sa dernière séance a décidé de reconduire l'organisation du Centre de Loisirs. Il fonctionnera du 9 Juillet au 17 Août 2018 et se déroulera dans les salles polyvalente et de sport à partir de 7 ans et à l'école maternelle Mendès-France pour les moins de 7 ans.

Ce centre sera ouvert aux enfants de la Commune et à ceux de l'extérieur qui auront de 3 ans révolus à 16 ans dans l'année. L'accueil aura lieu tous les jours de 9h à 12h et 14 H 00 à 17H 30 sauf les samedis, dimanches et jours fériés, avec ouverture des portes à partir de 8h45 et 13 H 45.

• Inscription:

La participation hebdomadaire par enfant est fixée comme suit :

Quotient familial inférieur à 950€:

- 25 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 50 € pour les enfants de l'extérieur

Quotient familial supérieur à 950€:

- 30 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 60 € pour les enfants de l'extérieur

Une réduction de 2€ par enfant est consentie à partir du deuxième enfant.

Les inscriptions seront reçues en Mairie de RINXENT du 4 au 9 Juin 2018 et le montant de votre contribution financière sera exigé à l'inscription. Il est conseillé de respecter la période d'inscription car passé ce délai, il sera impossible de satisfaire les demandes des retardataires. Il n'y aura aucun remboursement pour convenance personnelle sauf en cas de maladie (dûment constatée par un

certificat médical) ou de force majeure. Ce certificat médical est à ramener impérativement en mairie.

Pour inscrire votre enfant, vous voudrez bien vous munir du carnet de vaccinations, de l'attestation CAF stipulant votre Quotient Familial ainsi que votre attestation ATL (pour les bénéficiaires : original feuillet vert) ainsi que <u>le dossier dûment complété</u>.

Conformément à la réglementation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, les enfants dont les parents refusent la participation à l'activité « camping », ne seront pas admis au centre (le jour de cette activité), car nous ne respecterions pas les quotas en matière d'encadrement.

Petit rappel : la carte d'identité et la sortie de territoire seront obligatoires pour les sorties en dehors du territoire français. En faire la demande dès maintenant si votre enfant n'est pas encore en possession de sa carte d'identité.

• <u>Cantine</u>: 3€50 le repas (non obligatoire)

Pour la cantine, les inscriptions seront tenues par Emeline BOUCHEZ en Mairie :

- du 04 au 08 juin pour le mois de juillet
- du 02 au 06 Juillet pour le mois d'août.

ATTENTION PLACES LIMITEES dans un ordre CHRONOLOGIQUE D'INSCRIPTIONS. (limitées à 48 enfants à l'école maternelle Pierre Mendès-France et 58 enfants à l'école Paul Peset)
Aucun rajout ne sera possible en dehors des périodes d'inscriptions ci-dessus.

Pour information, les dates de camping sont les suivantes :

 JUILLET
 AOÛT

 Du 16/07 au 18/07 : 13/16 ans
 Du 31/07 au 1/08 : 3/6 ans

 Du 18/07 au 19/07 : 3/6 ans
 Du 1/08 au 2/08 : 7/8 ans

 Du 19/07 au 20/07 : 7/8 ans
 Du 2/08 au 3/08 : 9/10 ans

 Du 23/07 au 24/07 : 9/10 ans
 Du 6/08 au 8/08 : 11/12 ans

 Du 25/07 au 27/07 : 11/12 ans
 Du 8/08 au 10/08 : 13/16 ans

NOM PRENOM DU PERE :		
PROFESSION :	EMPLOYEUR :	
NOM PRENOM DE LA MERE :		
PROFESSION :		
ADRESSE DOMICILE :	N° Tél. :	
N° ALLOCATAIRE CAF ou MSA : la CAF produire attestation du mois précédent	et fournir l'attestation originale Aide Temps loisirs	_ (A la demande de feuillet vert)
1 ^{er} enfant : semaines	×	€
* 2 ^e enfant : semaines	×	€
* 3 ^e enfant : semaines	×	€
* 4 ^e enfant : semaines		€
- Strick - S	TOTAL =	€
Réduction de 2€ à partir du deuxième	enfant	
,		
DATE DE NAISSANCE :	LIEU :	
	IODE DE FREQUENTATION :	
9/07 au 13/07	30/07 au 03/08	
16/07 au 20/07	06/08 au 10/08	
23/07 au 27/07	13/08 au 17/08	
2eme enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT :		
DATE DE NAISSANCE :	LIEU :	
PER	IODE DE FREQUENTATION :	
9/07 au 13/07	30/07 au 03/08	
16/07 au 20/07	06/08 au 10/08	
23/07 au 27/07	13/08 au 17/08	
3eme enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT :		
DATE DE NAISSANCE :	LIEU:	
PER	IODE DE FREQUENTATION :	
9/07 au 13/07	30/07 au 03/08	
16/07 au 20/07	06/08 au 10/08	
23/07 au 27/07	13/08 au 17/08	
équitation et mandate le directeur pour survenant à ce(s) dernier(s) et m'engage	les activités proposées par le Centre Aéré prendre toutes les dispositions nécessaire à régler le montant de ma participation à l'in ritoire seront obligatoires pour les sorti	s en cas d'acciden scription. Attention

En cas de manquement grave à la discipline, le directeur entreprendra en liaison avec la municipalité, une démarche auprès des parents de l'enfant. Une sanction d'exclusion pourra être prononcée sans remboursement de la participation financière.

territoire.